

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01659 Numéro SIREN : 822 378 865 Nom ou dénomination : A.G.C

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2019 sous le numéro de dépôt 6225

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/6225

Déposant :

Nom/dénomination : A.G.C

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 822 378 865

N° gestion : 2016 B 01659



Désignation de l'entreprise A.G.C										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise 7 RUE DU CLOITRE										77720 CHAMPEAUX															
SIRET										<table><tr><td>8</td><td>2</td><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>8</td><td>8</td><td>6</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td></tr></table>		8	2	2	3	7	8	8	6	5	0	0	0	1	5
8	2	2	3	7	8	8	6	5	0	0	0	1	5												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2										
1	2																								
1	2																								

										Exercice N clos le										
										3 1 1 2 2 0 1 8										
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	014		016															
	Immobilitisations corporelles *		028		030															
	Immobilitisations financières * (1)		040		042															
Total I (5)			044		048															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *												050		052				
		Marchandises *												060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes												064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *												068	3 000	070		3 000		
		Autres * (3)												072		074				
	Valeurs mobilières de placement												080		082					
	Disponibilités												084	1 614	086				1 614	
	Charges constatées d'avance *												092		094					
Total II			096		4 614	098								4 614						
Total général (I + II)			110		4 614	112								4 614						
PASSIF										Exercice N 1		NET								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *												120		100					
	Écarts de réévaluation												124							
	Réserve légale												126							
	Réserves réglementées *												130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *												131		)	132				
	Report à nouveau												134		1 303					
	Résultat de l'exercice												136		75					
	Provisions réglementées												140							
Total I			142										1 478							
Provisions pour risques et charges			Total II	154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées												156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours												164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *												166		7					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)												169	1 844	)	172	3 129			
Produits constatés d'avance												174								
Total III			176										3 136							
Total général (I + II + III)			180										4 614							
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINALle 08/07/2018.
H. L. L.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU A.G.C		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 31/12/2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
				217	218	
					12 298	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226
	Autres produits					230
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises) *						236
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240
Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 293)				244
Rémunérations du personnel *						250
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252
Dotations aux amortissements *						254
Dotations aux provisions						256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
						1 200
	Total des charges d'exploitation (II)				264	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	
Produits financiers (III) 280						
Charges financières (V)					294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	75	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	13	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992				
	Droit divers					
	Créance due au report en arrière du déficit		346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						
Bénéfices col. 1					352	
Déficit col. 2					88	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	

AR



Signature

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU A.G.C								Néant ☐			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		743	482		484	743	486				
TOTAL		490		743	492		494	743	496				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
						⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

AP



[Signature]

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : A.G.C							Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et comptes rattachés	650	1 200	652		654	1 200	656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680	1 200	682		684	1 200	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715			2		
Constructions	720		725			3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4		
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745			5		
Matériel de transport	750		755			6		
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765			7		
TOTAL	770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		
						780		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995		
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996		
Déficits reportables		984						
Déficits de l'exercice		860						
Total des déficits restant à reporter		870						
VI DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380		
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374	1 960	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	768	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

AR





Désignation de l'entreprise: A.G.C.		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2018 et clos le: 31/12/2018		Données en nombre de mois	
		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *:		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		117	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	Effectifs au sens de la CVAE *
		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

AP



M. G.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 2 2 3 7 8 8 6 5

Dénomination de l'entreprise A.G.C

Adresse (voie) 7 RUE DU CLOITRE

Code postal 77720 Ville CHAMPEAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique ADAMSKI Prénom(s) RACHEL
Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 02/11/1958 N° Département 52 Commune SAINT-DIZIER Pays FR
Adresse : N° 7 Voie RUE DU CLOITRE
Code Postal 77720 Commune CHAMPEAUX Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

• Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-N/CFSD.

AP

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN

8 2 2 3 7 8 8 6 5

Dénomination de l'entreprise A.G.C

Adresse (voie) 7 RUE DU CLOITRE

Code postal 77720

Ville CHAMPEAUX

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

AR



AR

INFORMATIONS IDENTIFICATION

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale 2019.

Libellés	Réponses
IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique (A)	SAS
Code Activité de la famille comptable (B)	7022ZA
Code Activité Libre (C)	
IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL	
Nom de l'éditeur	EBP
Nom du logiciel comptable qui a produit la déclaration fiscale	ETATS FINANCIERS LIGNE EXPERT
Référence du logiciel comptable (numéros de version et de révision)	12.0.4.2182
PERIODE	
Date de début exercice N	01/01/2018
Date de fin exercice N	31/12/2018
Date d'arrêté provisoire	
MONNAIE	
Monnaie	EUR
Situation au regard de la TVA (E)	
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA (2) Recettes en franchise de TVA en totalité (3) Recettes soumises en totalité de TVA (4) Recettes soumises partiellement à TVA Si (4) : coefficient de déduction (en %)	3
DECLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement ① OUI ② NON (D)	2

AP





ADHERENT SANS CONSEIL	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHERENTE	
Je soussigné(e),	SASU A. G. C
ATTESTATION	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	

- (A) Table des formes juridiques : le contenu de la table est décrit dans le volume 3Z.
- (B) Le code activité de la famille comptable (NAFU) est sur 6 caractères. Il est fortement préconisé lors de l'envoi vers des OGA membres de la famille comptable. La table des codes NAFU est téléchargeable sur le site EDIFICAS.
- (C) Le code activité doit être présent sur la demande éventuelle du destinataire.
- (B) et (C) Il est fortement recommandé qu'un de ces codes soit transmis.
- (D) La mention Déclaration rectificative ne porte que sur les seuls tableaux fiscaux (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins sur ces tableaux fiscaux a été modifiée. Il s'agit donc d'indiquer seulement qu'il s'agit d'une transmission contenant ou non la rectification de la déclaration fiscale.
- (E) Dans les situations (1) et (2), les tableaux de rapprochement TVA ne sont pas à transmettre.

AP



" A.G.C "

SASU AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : 7 rue du CLOITRE
77720 CHAMPEAUX
RCS : MELUN 822 378 865

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
en date du 28 juin 2019

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'an deux mille dix neuf,

Le vingt huit juin,

A neuf heures

Madame Rachel ADAMSKI, associé unique de la société par actions simplifiée
" A.G.C " et Présidente de la dite société,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

En sa qualité de présidente, l'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de l'exercice.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

Affectation du résultat de l'exercice,

La constatation des conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau code de commerce,

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels



qu'ils ont été établis et se soldant par un bénéfice net comptable de €. 75. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice totalise €. 75. décide d'affecter le dit résultat comme suit:

Origines du résultat à affecter :

1) Autres réserves	€.	0
2) Résultat de l'exercice	€.	75
3) Report à nouveau	€.	1 303
Total	€.	<u>1 378</u>

Affectation proposée :

4) Affectation aux réserves :		
. réserve légale	F.	0
. réserve spéciale des plus values à long terme	F.	0
. réserves statutaires	F.	0
5) Dividendes	F.	0
6) Report à nouveau	F.	1 378
7) Autres réserves	F.	0
Total	F.	<u>1 378</u>

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du nouveau code de commerce, l'associé unique relate les conventions conclues pendant l'exercice écoulé :

Rémunération brute globale du président pour une somme de €. 0.

Prise en charge par la société des charges sociales de l'exploitant pour un montant de €. 0.

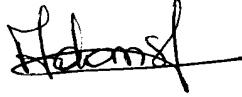
QUATRIEME RESOLUTION

AP

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus il a été adressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Rachel ADAMSKI
Président et associé unique



" A.G.C "
SASU AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : 7 rue du CLOITRE
77720 CHAMPEAUX
RCS : MELUN 822 378 865

RAPPORT DE GESTION
de la présidence en vue de l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Le soussigné Rachel ADAMSKI, Président de la société " AGC " a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 établi le présent rapport de gestion.

I. - SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'activité de la société a été la suivante :

A. - COMPTES ET RESULTAT DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à € 13 499.

Le montant des traitements et salaires s'élève à €. 0.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à €.0.

Les charges d'exploitation ont atteint au total €. 13 411.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à €. 88.

Quant au résultat courant avant impôts,
il s'établit à €. 88.

Après prise en compte :

De l'impôt sur les sociétés de €. 13.

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice de €. 75.



B. - BILAN DE L'EXERCICE

ACTIF	2018
Actif immobilisé	0
Stocks & en-cours	0
Avances et acomptes versés	0
Clients & cptes rattachés	3 000
Autres créances	0
Valeurs mobilières	0
Disponibilités	1 614
Charges const.avance	0
	<u>4 614</u>

PASSIF	2018
Capital	100
Réserve légale	0
Autres réserves	0
Report à nouveau	1 303
Résultat exercice	75
Emprunts Ets.crédit	0
Emprunts et dettes financ.	1 814
Dettes fournisseurs	7
Dettes fis. soc.	1 315
Dettes s/immob.et cptes ratt.	0
Autres dettes	0
	<u>4 614</u>

AP



[Signature]

Comme nous pouvons le constater, à l'actif, aucun commentaire particulier pour cet exercice.

Au passif aucun commentaire particulier pour cet exercice.

En conclusion, le bilan fait ressortir, pour la période allant de la constitution de la société au 31 décembre 2018, les informations suivantes :

CAPITAUX PROPRES.....	1 478
-----------------------	-------

Soit des capitaux permanents.....	<u>1 478</u>
-----------------------------------	--------------

Les immobilisations nettes.....	0
---------------------------------	---

Par conséquent, le FOND DE REOULEMENT NET COMPTABLE EST DE :

1 478

II. - SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif pour l'exercice en cours est donc la continuation.

L'année 2019 devrait concrétiser les efforts que nous effectuons en permanence et nous permettre d'assurer notre développement tout en minimisant nos charges.

III. - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 75 euros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver la détermination des sommes distribuables et les affectations suivantes :

Origines du résultat à affecter :

1) Autres réserves	€.	0
2) Résultat de l'exercice	€.	75
3) Report à nouveau	€.	1 303
Total	€.	<u>1 378</u>

HP

Affectation proposée :

4) Affectation aux réserves :		
. réserve légale	€.	0
. réserve spéciale des plus values à long terme	€.	0
. réserves statutaires	€.	0
5) Dividendes	€.	0
6) Report à nouveau	€.	1 378
7) Autres réserves	€.	0
Total	€.	1 378

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société seraient de € 1 478

Aucun évènement n'est intervenu depuis le début de l'exercice

LA PRESIDENCE
Rachel ADAMSKI



